

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marc Simoneau	Maire	8 620	4 320	4 942	2 471
Suzy Bellerose	Conseiller	2 870	1 440		
Martin Samson	Conseiller	2 870	1 440		
Daniel Fortin	Conseiller	2 870	1 440		
Pierre Cloutier	Conseiller	2 870	1 440		
Julie Bernard	Conseiller	2 870	1 440		
Luc Côté	Conseiller	2 870	1 440		

**Note**

La municipalité a bénéficié d'un remboursement de TVQ relativement aux allocations de dépenses des élus. Donc, la dépense incluse au rapport financier est présentée au net de ce remboursement.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).